

Motion

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 12 407 010

Déposé le : 02.10.12

Scanné le : _____

Art. 120 à 126a LGC La motion est une proposition soumise au GC et impliquant pour le CE (ou exceptionnellement une commission parlementaire) d'élaborer et de présenter un projet de loi ou de décret. Elle touche à une compétence propre du GC. Le motionnaire motive sa demande et expose le sens de la législation souhaitée.

La motion peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le motionnaire demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct de la motion à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

(b) la prise en considération immédiate.

- Soit un député ou le CE demande la prise en considération immédiate de la motion et son renvoi au CE.

- Soit l'auteur de la motion demande sa prise en considération immédiate et son renvoi à une commission parlementaire chargée de présenter un projet de loi ou de décret.

Suite au vote du GC, la motion est soit renvoyée au CE, soit à une commission parlementaire, soit classée.

Important : sur proposition d'un député, d'une commission ou du CE, le GC peut, jusqu'à sa prise en considération, transformer la motion en postulat, auquel cas la procédure du postulat s'applique.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

Titre de la motion

PLATEFORME PÔLE MUSÉAL – MCBA

Préparer la construction et l'ouverture du Musée par la création d'un site Internet didactique

Texte déposé

Au dépôt de la présente motion, la mise à l'enquête publique du Plan d'Affectation Cantonal no 332 concernant la plateforme pour pôle muséal est terminée. Suite au traitement des oppositions, le projet pourra aller rapidement de l'avant désormais.

On a également pris note avec satisfaction du renforcement du partenariat public-privé par l'annonce de dons importants.

Afin de préparer la construction et l'ouverture du Musée dans l'esprit du public, de lui donner un avant-goût des richesses que le Musée sera en mesure de proposer au public, la présente motion demande l'étude par le Conseil d'État d'une plateforme Internet permettant de répertorier dès aujourd'hui les œuvres propriétés du Musée cantonal, lesquelles ne sont aujourd'hui plus accessibles au public. Indépendamment de la construction de la plateforme muséale, il est d'un intérêt primordial que ces œuvres soient accessibles à un très large public. La conception d'un site Internet répertoriant l'entier des œuvres avec les explications

thématiques sont de nature à faire connaître la collection propriété du canton ainsi que les collections qui sont prêtées ou qui seront données.

Indépendamment de la construction de la plateforme muséale, il est d'intérêt culturel primordial que ces œuvres soient accessibles à un très large public.

On relève que de toute évidence cette plateforme Internet devra sans doute exister lors de l'inauguration du Musée, ne serait-ce que pour des raisons didactiques voire "publicitaires".

Dans la mesure du possible, le motionnaire propose que certaines des tâches liées à la réalisation du site Internet soit confié en priorité à des étudiants, à des jeunes en formation ou en premier emploi.

On propose dès lors au Conseil d'État d'étudier sans délai la mise en place d'une telle plateforme, ce qui augurera sous les meilleurs auspices la prochaine ouverture du pôle muséal et sera sans doute de nature à renforcer l'intérêt d'éventuels donateurs et du public pour ce Musée.

Le soussigné demande le renvoi de la présente motion au Conseil d'Etat directement et souhaite développer en plénum.

Commentaire(s)

Conclusions

- | | | | |
|--|-------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Souhaite développer | <input checked="" type="checkbox"/> | Ne souhaite pas développer | <input type="checkbox"/> |
| (a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures | | | <input type="checkbox"/> |
| (b) renvoi à une commission sans 20 signatures | | | <input type="checkbox"/> |
| <input checked="" type="checkbox"/> prise en considération immédiate et renvoi au CE | | | <input checked="" type="checkbox"/> |
| (d) prise en considération immédiate et renvoi à une commission parlementaire | | | <input type="checkbox"/> |

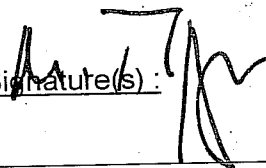
Nom et prénom de l'auteur :

BUFFAT Marc-Olivier

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature :

Signature(s) :



Liste des députés signataires – état au 28 août 2012

Kernen Olivier	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Kunze Christian	Oran Marc	Schobinger Bastien
Labouchère Catherine	Papiloud Anne	Schwaar Valérie
Lachat Patricia	Payot François	Schwab Claude
Luisier Christelle	Pernoud Pierre-André	Sonnay Eric
Mahaim Raphaël	Perrin Jacques	Sordet Jean-Marc
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Jean-Yves	Surer Jean-Marie
Manzini Pascale	Pillonel Cédric	Thuillard Jean-François
Marion Axel	Podio Sylvie	Tosato Oscar
Martinet Philippe	Probst Delphine	Treboux Maurice
Mattenberger Nicolas	Randin Philippe	Trolliet Daniel
Matter Claude	Rapaz Pierre-Yves	Tschopp Jean
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Uffer Filip
Meienberger Daniel	Renaud Michel	Vallat Patrick
Meldem Martine	Rey-Marion Alette	Venezelos Vassilis
Melly Serge	Rezso Stéphane	Voilet Claude-Alain
Meyer Roxanne	Riesen Werner	Volet Pierre
Miéville Michel	Rochat Nicolas	Vuarnoz Annick
Modoux Philippe	Romano Myriam	Vuillemin Philippe
Mojon Gérard	Roulet Catherine	Weber-Jobé Monique
Montangero Stéphanie	Roulet-Grin Pierrette	Wehrli Laurent
Mossi Michele	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Neiryck Jacques	Ruch Daniel	Wyssa Claudine
Neyroud Maurice	Ruiz Rebecca	Yersin Jean-Robert
Nicolet Jacques	Rydlö Alexandre	Züger Eric